

Transition politique et discours médiatiques en Côte d'Ivoire : enjeux et controverses d'une élection présidentielle à retardements

Koné Tahirou
Université de Bouaké (Côte d'Ivoire)

Résumé : A partir de l'analyse des discours d'information médiatique, nous tentons de saisir les stratégies de construction de thématique (enjeux et controverses) et d'appréhender certains crisèmes (lexiques de la crise) pendant la transition politique en Côte d'Ivoire. Dans une démarche fondée sur les modèles de *l'agenda-setting* et l'approche constructiviste, cet article présente une étude de cinq quotidiens ivoiriens dont les choix de stratégie discursive conduisent à la construction ou la reconstruction d'un univers discursif (thématique et lexical), de certaines représentations convergentes ou divergentes, en fonction du genre utilisé (éditorial, interview, commentaire, etc.), du support (d'une publication à une autre) et de la nature (écrit).

Mots clefs : médias, transition, enjeux, controverse, discours.

Introduction

D'un point de vue polémologique, la Côte d'Ivoire, à l'instar de nombreux pays de l'Afrique subsaharienne, constitue un objet d'étude particulièrement intéressant, tant les caractéristiques d'un espace en proie à des conflits récurrents et multidimensionnels sont une réalité sociale. Depuis le déclenchement de la crise militaro-politique en septembre 2002, elle se caractérise par une méfiance des acteurs politiques et par un déficit de confiance à tous les niveaux, de nature à jeter le trouble sur le processus électoral et entraîner de graves suspicions pouvant conduire à la contestation plus ou moins violente et au refus des résultats. Les élections de sortie de crise (octobre 2005) revêtent donc une importance particulière

puisqu'elles sont d'un enjeu primordial pour les partis politiques en compétition. A l'issue de plusieurs années de pouvoir contesté par certains, le parti au pouvoir cherche une reconnaissance et une légitimation par les urnes, tandis que l'opposition, le rendant responsable de la crise, cherche à l'évincer et à le remplacer à la tête de l'Etat. Dans un tel contexte, toutes les arguties pour la mise en place d'une transition politique se heurtent à l'application ou l'interprétation de la loi fondamentale du pays, la constitution.

Le traitement médiatique d'un conflit représente un enjeu stratégique pour les acteurs en conflit. Et le discours d'information des médias constitue un terrain privilégié où les parties qui s'opposent mènent une guerre langagière qui consiste à imposer une certaine manière de présenter la réalité du conflit par le biais de désignation utilisées pour se référer à la confrontation armée et aux acteurs armés.

Bien des opinions auctoriales ont abordé la question des discours médiatiques et politiques en période de crise. Abolou (2009), dans une approche d'analyse de discours et lexico-sémantique, a mené une réflexion sur « les mots de la crise ivoirienne. Discours, représentations et modélisations ». A partir de quelques extraits de discours, l'auteur identifie les mots crochus de sens « crise » aux fins d'entrevoir une traçabilité des ou de (la) crise (s) ivoirienne (s) rendue possible par certaines théories telles que la théorie de la privation relative et la théorie de la persuasion.

Dans notre étude, l'approche constructiviste du discours médiatique apparaît comme l'une des plus justifiée si nous partons du postulat que « la nouvelle » est une unité fabriquée et que « l'actualité » est le résultat de l'activité des journalistes et d'autres acteurs sociaux de l'espace public. Pour Altheide (1978 : 359), « *la nouvelle n'est pas l'événement, mais uniquement une construction symbolique de l'événement (...), une réflexion des pratiques journalistiques et du cadre organisationnel des médias, au-delà de la simple réflexion d'une réalité.* ». Searle (1995) développe une théorie de la réalité sociale, qui a pour base la construction sociale, ancrée dans la réalité matérielle.

Par ailleurs, Charaudeau (1997 : 9) estime que « les médias ne transmettent ce qui se passe réellement, mais ils imposent ce qu'ils construisent à l'égard de l'espace public » et la presse a le rôle de « *diffuser des informations relatives aux événements qui se produisent dans l'espace public.* » Ainsi donc, selon cet auteur, les actes discursifs (brèves, reportages, interviews, débats, éditoriaux, tribunes libres) constituent à la fois le révélateur et le produit d'une situation de communication de l'énonciation du discours médiatique et de la construction du « sens social » (Charaudeau, 1997 : 15). A partir de ces différentes postures, nous pouvons soutenir l'idée que les médias ne transmettent jamais de simples faits, mais plutôt des événements médiatiques. La construction de l'événement médiatique suppose donc la sélection thématique, un élément dominant dans le modèle de l'*agenda setting*.

McCombs et Shaw (1972) propose le modèle d'*agenda setting* pour décrire un phénomène présent notamment lors des campagnes électorales à savoir la capacité des médias à amplifier, par l'offre répétée d'informations, l'importance d'un événement au détriment d'un autre.

De tout ce qui précède, peut-on dire que l'enjeu politique du report des élections ivoiriennes de 2005 et 2006 a créé un véritable enjeu médiatique ? L'analyse des controverses médiatiques peut-elle se faire au détriment de l'offre politique ? Autrement dit, le débat public suscité par la mise en place de la transition politique a-t-il favorisé l'émergence de thématiques et lexiques perceptibles dans les discours médiatiques ?

Nous partons de l'hypothèse que les enjeux et les controverses des discours d'information médiatiques au cours de la transition politique se sont construites sur les antagonismes des acteurs politiques. Le présent article tente d'analyser ces discours médiatiques aux fins d'en ressortir les enjeux, les controverses et d'appréhender les nouveaux lexiques générés par la crise.

Pour mener nos analyses, nous avons sélectionné cinq quotidiens d'informations générales : *Fraternité Matin*, *Notre Voie*, *Le Patriote*, *Soir Info* et *24 Heures*. Cet article s'appuie sur la méthode du diagnostic éditorial (Ringoot, 2004) qui permet la contextualisation du traitement de l'information en fonction de la politique éditoriale du journal. Ce travail s'inscrit dans une temporalité équivalente pour les cinq parutions (octobre 2005 et 2006 et la première semaine de novembre 2005 et 2006). Ainsi, nous avons pour *Fraternité Matin* (29), *Le Patriote* (23), *Notre Voie* (23), *Soir Info* (19), et *24 Heures* (20), soit un total de dix semaines en 2005 et 2006, avant et après le vote des résolutions 1623 et 1721 du conseil de sécurité des Nations Unies.

Au total, les près de 114 numéros codés nous ont donné à voir une écriture de presse sans doute sous l'emprise du jeu politique. La transition politique instaurée par les résolutions onusiennes a permis de lire plusieurs articles dans lesquels le « jeu » politique et les enjeux de la transition sont privilégiés. L'étude des modalités de construction de la signification s'est basée sur des indicateurs comme la périodicité (quotidien), le type d'information (générales) et la couverture territoriale (nationale).

Ici, nous présentons d'abord la presse écrite ivoirienne dans sa diversité éditoriale avec les notions de priorité, de controverse et d'enjeu. Puis, nous analysons les stratégies discursives de certaines productions médiatiques convergentes ou divergentes.

1. Une diversité éditoriale avec ses priorités, ses controverses et ses enjeux

Après plusieurs décennies de résistance aux nombreuses revendications de leurs compatriotes, les dirigeants africains ont fini par céder aux pressions, aussi bien internes qu'externes, et ont opéré un retour au pluralisme. En Côte d'Ivoire, les médias de la période coloniale menèrent deux combats essentiels, l'un, pour la revalorisation des conditions de vie socioéconomique des populations, et l'autre, pour l'accession à la souveraineté nationale. Après les indépendances, avec le parti unique, les journalistes ont pour mission d'agir en tant qu'agents de développement. Toutefois, la presse reste témoin des difficultés économiques et des agitations sociales des années 1980 qui ont aboutit à la restauration du multipartisme en 1990. Le retour du pluralisme politique se traduit dans la presse écrite à travers des écrits qui revendiquent davantage de liberté au nom de la démocratie. La virulence, voire l'irrévérence de certains propos et la liberté de ton caractérise les diverses sensibilités éditoriales dominées par une presse d'opinion.

1.1. Un espace médiatique dominée par une presse opinative

La libéralisation de la presse écrite consécutive à l'ouverture politique de 1990 reste marquée par une diversité de l'offre éditoriale. Ce qui, à priori, devait apparaître comme une étape majeure dans la conquête du pluralisme de l'information. En ce sens que sur un sujet précis, l'on pouvait se faire une idée nourrie de plusieurs analyses. En Côte d'Ivoire, les quotidiens, du fait de leur proximité avec les partis politiques s'affranchissent difficilement des discours politiques partisans.

Pour Tudesq (1995 : 145), « *les fonctions de la presse sont multiples, mais dans l'Afrique d'aujourd'hui, ce sont les fonctions politiques qui donnent au journal plus de poids, comme moyen d'information et moyen d'expression d'une opinion.* »

Or, la recherche d'un équilibre entre l'information et l'opinion est une des principales difficultés de la presse africaine actuelle, partagée trop souvent entre la propagande gouvernementale et l'opposition systématique¹. La presse ivoirienne n'échappe pas à ce constat où l'on distingue des journaux proches du pouvoir, des organes proches de l'opposition et des titres dits indépendants. La figure ci-dessous présente les Unes de quelques parutions de notre corpus.

Quelques Unes de la presse écrite ivoirienne



Source : www.abidjan.net, consulté en juillet 2008.

Créé le 9 décembre 1964, *Fraternité Matin* demeure le journal progouvernemental. Au sortir de réflexions menées en 2005, elle adopte une nouvelle ligne éditoriale

Ni neutre ni partisan qui vise cinq points essentiels, l'indépendance vis-à-vis du politique : les membres de tous les partis, et même ceux qui ne sont d'aucun bord politique doivent lire *Fraternité Matin*, l'équilibre de l'information en donnant la parole à tous les protagonistes sur un sujet donné, le traitement institutionnel de l'information, c'est-à-dire faire uniquement l'écho des informations importantes des acteurs politiques et sociaux et la dotation d'instrument de régulation interne pour le respect de la charte d'éthique du journaliste de *Fraternité Matin*. (*Fraternité Matin*, 25 juillet 2005).

Notre Voie, née des cendres de *La Voie*, dès sa création le 25 mars 1998 « a choisi le camp des combattants de la liberté. Notre souci a toujours été de nous battre pour l'instauration d'une véritable démocratie en Côte d'Ivoire.² » Ce journal dont le credo est d'agir pour les libertés soutient le projet de société du FPI baptisé « La Refondation ». *Le Patriote*, créé le 18 juillet 1991, par un groupe de jeunes étudiants proches du PDCI pour rétablir ce que le directeur-gérant appelle « l'équilibre de la terreur » (*Fraternité Matin*, 13-14 juin 1992). Propriété d'un cadre du RDR d'Alassane OUATTARA, il défend les idées de ce parti. Quant à *Soir Info*, il est né de la volonté de Nady Rayess le 11 mai 1994. Se voulant équidistant des partis politiques, « toutes les sensibilités politiques s'y expriment sans discrimination.³ » Enfin, *24 Heures*, dont le premier numéro est publié le 25 février 2002, « fait le choix

*de l'indépendance. Indépendance vis-à-vis des chapelles politiques. Indépendance financière.*⁴»

1.2. De la notion de priorité, d'enjeu et de controverse

Les termes de priorité, d'enjeu et de controverses illustrent selon les cas, trois points de vue qu'il est possible de distinguer. Le premier point est celui de la priorité. On s'attache à souligner l'inégale importance que revêt un thème selon les acteurs ou les époques. L'analyse de la fonction d'agenda des médias met le plus souvent en évidence des écarts dans la hiérarchisation des priorités : les médias privilégient, en nombre de mots, en heures d'émission, certains thèmes ; la sphère politique s'attache à d'autres et enfin l'opinion aux siens propres. (Missik & Bregman, 1986). Ensuite, nous avons le deuxième point de vue qui est celui de la controverse. C'est le caractère conflictuel du thème qui est mis en lumière. Les différents acteurs s'opposent sur le même thème et cherchent à faire valoir leur propre position. Notre travail, ici, tentera d'éclairer les stratégies des différents acteurs qui échangent des "coups". Nous privilégions alors une approche qualitative. La controverse est d'abord définie comme une structure.

Le troisième aspect concerne l'enjeu. C'est le caractère électoral du thème qui est privilégié. Ce n'est pas le fait que les acteurs accordent une importance au thème (priorité), non plus son caractère controversé (controverse) qui importe, mais l'idée que le thème peut être un déterminant du vote et qu'il y a donc un intérêt pour les hommes politiques à le développer et pour les médias à en faire une large diffusion. Ces trois aspects ne sont nullement exclusifs, ils sont au contraire le plus souvent adoptés dans une même étude bien qu'une de ces perspectives soit privilégiée selon l'objectif poursuivi. Ainsi, constate-on que les études de la fonction d'agenda s'attardent plus sur la notion de priorité, que les analyses de la lutte politique portent sur la notion de controverse et qu'enfin, les recherches sur les comportements électoraux mettent l'accent sur la notion d'enjeu. Grunberg (1985 : 418), dans une étude sur la volatilité électorale, présente le terme "issue" :

Le terme anglais "issue" n'a pas d'équivalent exact en français. Les "issues" sont des thèmes au sujet desquels les candidats et les électeurs sont conduits à émettre des jugements et opinions et qui, selon leur degré de prééminence dans le débat politique, constituent des enjeux plus ou moins importants du vote.

C'est le point de vue de l'enjeu qui est, dans cette définition mis en lumière. La notion de priorité est présente mais elle est subordonnée à l'enjeu. C'est en effet le degré de prééminence de l'enjeu qui exprime l'idée

de priorité. Mais la saillance constitue seulement un caractère (ou une qualité) de l'enjeu. C'est un attribut et non une substance. La perspective de la controverse ne se précise pas bien qu'il semble transparaître dans les mots "débat politique". En outre, l'expression "degré de prééminence" est ambiguë dans la mesure où elle peut définir un degré de priorité ou bien un degré dans l'intensité de la controverse. Cette distinction recoupe celle faite dans les analyses de l'opinion entre l'importance d'un problème et l'intensité du jugement qu'il suscite. Padioleau (1982) suggère un troisième indicateur pour mesurer la saillance d'un problème, l'attention qu'on lui accorde. Cet indicateur précède les deux premiers. C'est au contraire le point de vue de la controverse qui est privilégiée dans l'étude de Padioleau sur la lutte politique quotidienne.

Il définit ainsi le terme "issue" :

Le vocable "issue" employé sans cesse par les auteurs anglo-saxons traduit cette qualité conflictuelle. Cette remarque, après tout banal, du caractère controversé d'un problème entend rappeler à l'observateur pressé l'obligation de mettre à jour les conflits observables. (Padioleau, 1985 : 23).

L'auteur ajoute à propos du même terme : « Pour des raisons de style, nous emploierons plusieurs termes (problèmes, problèmes controversés, controverses ou tout simplement questions) pour traduire le terme "issue". » Les notions de priorité et d'enjeu sont ici absentes. Le caractère plus ou moins saillant du problème étant décrit comme une des deux variables qui « assurent des rôles de *modus operandi* dans le développement des controverses sur l'agenda politique. » (Brugidou, 1995 : 102).

La polysémie du terme "issue" est présente dans les études de Missika et Bregman (1986 : 116) sur la sélection des controverses politiques pendant les législatives françaises de 1986. L'objectif de la recherche est : « *d'observer, de mesurer, de comparer les hiérarchies des préoccupations de l'opinion, les thèmes et les problèmes les plus fréquemment traités par la télévision, la presse écrite et les priorités politiques mises en avant par les partis.* » . C'est le point de vue de la priorité qui est donc développé.

Néanmoins, celui de la controverse est présent ainsi que celui de l'enjeu. Il est clair que ces trois points de vue sont étroitement imbriqués. Une hiérarchisation des priorités ne peut se dispenser d'une analyse des controverses et qu'à son tour une telle analyse ne peut ignorer la raison d'être de la controverse, c'est-à-dire ce qui en fait un enjeu. A partir de la distinction entre ces trois notions, Brugidou (1995 : 103) en arrive à restituer les relations qu'elles entretiennent entre elles :

Les notions de priorité, de controverse et d'enjeu expriment bien des points de vue distincts et doivent, de ce fait, être distinguées. Ces mêmes notions doivent être appréhendées à l'intérieur d'un système notionnel, c'est-à-dire que les concepts de priorité, de controverse et d'enjeu se définissent mutuellement. Enfin, ces trois notions sont régies par des rapports hiérarchiques. Priorité, controverse et enjeu recouvrent des niveaux croissants de théorisation. La réalité construite, dans le sens où la connaissance construit son objet, se caractérise de ce fait par un degré de complexité lui-même croissant.

Pour comprendre la stratégie discursive des journaux dans leur représentation de la transition politique et déceler les différences et/ou similitudes entre les quotidiens sur un même événement, nous analyserons les catégories du discours médiatique selon une perspective thématique et lexicologique.

2. Stratégies discursives des différentes productions médiatiques

Le discours d'information médiatique résulte de la combinaison de divers procédés : procédé d'énonciation, procédé de structuration du contenu, procédé de mise en scène qui dépendent de la ligne éditoriale. Ici, notre approche procède d'une analyse basée sur un corpus de presse écrite déjà identifié comme opinatif.

2.1. La Constitution, une thématique dominante dans la controverse politique et médiatique

Dans les productions médiatiques, rivalisant d'arguments dans la période marquant les reports successifs de l'élection présidentielle, se dégagent plusieurs antagonismes. C'est ainsi que chaque organe, barricadé derrière le roc de son choix éditorial, se définit des priorités qui, au contact de celles des autres titres, se transforment en controverse. Cette réalité de la presse dont l'expression quotidienne se trouve renforcée avec la lutte engagée pour le contrôle de la transition en vue de conquérir ou conserver le pouvoir politique renferme plusieurs enjeux.

Les théories sur l'*agenda-setting* se fondent sur le fait que l'intérêt des individus pour un sujet est largement dépendant de la place qu'il occupe dans les médias. Dans l'espace public d'une manière générale et au moment des campagnes électorales en particulier, les trois acteurs de la communication politique, à savoir les médias, les hommes politiques et l'opinion mesurée à l'aide des sondages, mettent l'accent sur un certain

nombre de thèmes qui leur paraissent importants. Chaque parti ou groupe de pression propose en effet à l'opinion de débattre sur des questions à propos desquelles, soit il se sent légitime, soit il dispose de solutions originales, soit il pense que l'évocation de ce thème pourra gêner l'adversaire. Les groupes politiques ont donc besoin du relais des médias pour que ces thèmes deviennent sujets de controverses.

L'enjeu dominant du report des élections d'octobre 2005 met en évidence une thématique majeure : la Constitution. Toutes les arguties pour exiger le départ du président GBAGBO ou son maintien se forment autour de la Constitution. A-t-elle prévu des dispositions pour ce cas précis ou sommes-nous face à un vide constitutionnel ? De la suspension ou du maintien de la Constitution dépend la mise en place du nouveau cadre institutionnel sanctionnant le report des élections. D'où tout l'intérêt de cette question autant pour les médias, les acteurs politiques que pour l'opinion. Nous sommes loin d'une campagne électorale où des thèmes comme "la santé" ou "l'éducation" auraient pu émerger. Dès lors, le thème de la Constitution apparaît comme une priorité selon l'agenda des journaux proches du pouvoir ou de l'opposition, et une controverse abondamment alimentée par les acteurs politiques et relayés par les titres qui leur sont proches.

Si la notion de priorité permet effectivement de définir un degré d'intensité dans l'intérêt que suscite un thème, si elle autorise par ailleurs, une hiérarchisation des thèmes pour une même personne, voire une comparaison des classements établis par les différents acteurs, elle ne nous éclaire en aucun cas sur la signification de ces hiérarchisations. C'est bien la notion de controverse qui permet de donner un sens à ces classements : l'importance accordée au désarmement des rebelles et au respect de la Constitution par le camp présidentiel n'a évidemment pas le même sens que l'intérêt que montre l'opposition pour sa suspension et les pouvoirs du Premier ministre de transition.

C'est pour illustrer ces différences que nous parlons d'"enjeu offensif" et d'"enjeu défensif", le premier constituant un thème développé parce qu'il est porteur et qu'il permet d'enfoncer un coin dans la défense adverse, le second parce qu'il trahit un point faible du capital enjeu, point faible que l'adversaire n'a cessé de mettre à jour. Les enjeux "désarmement" et "respect de la Constitution" pour les journaux proches du pouvoir et l'enjeu "vide constitutionnel" et une "transition avec les pleins pouvoirs de l'exécutif au Premier ministre" pour la presse d'opposition rentrent dans la même catégorie, ces mêmes enjeux du point de vue de l'adversaire (c'est-à-dire les mêmes protagonistes mais en échangeant les enjeux) constituent des enjeux offensifs. Il est non moins évident que la seule notion de controverse ne nous permet pas de mesurer l'importance d'un problème. L'analyse de la controverse, si elle permet de caractériser l'intensité de la controverse, ne nous dit rien de son importance, c'est-à-dire de sa diffusion dans la sphère politique mais aussi

de son degré de priorité. Grâce à la notion de priorité, les degrés d'intérêt des protagonistes pour ces enjeux ne sont pas les mêmes.

Le vide constitutionnel, le désarmement, la transition politique, l'identification, la Communauté internationale, la médiation sont autant d'enjeux où une partie des acteurs ont tenté de faire valoir une différence dans les prises de position, ce qui ne signifie pas qu'il n'y ait pas eu des tentatives d'"endiguage des controverses" selon la terminologie de Padioleau (1982 : 46). L'intensité de la controverse paraît moindre pour les enjeux mineurs : « le retrait de la France du processus de paix », (*Notre Voie*, 4 octobre 2006) pour le camp présidentiel, la « refonte de l'armée » (*Le Patriote*, 30 octobre 2006), pour les rebelles ou « la mise en place d'un nouveau mécanisme de sortie de crise (Conseil présidentiel et gouvernement) » (*24 Heures*, 13 octobre 2006), comme le souhaite le RDR, parti d'opposition, n'ont pas suscité de prises de position bien distinctes. Cela ne signifie pas que, en interne, il n'y ait pas eu des tentatives de créer des écarts distinctifs mais, dans l'ensemble, ces enjeux n'ont pas été l'occasion pour les forces politiques de se différencier et constituer, à ce titre, des objectifs stratégiques secondaires. La plupart des protagonistes se sont retrouvés pour occuper une position unique : « *Pour une transition politique après le 30 octobre 2005* », « *pour l'identification générale des populations* », « *le désarmement des forces en présence* ».

Enfin, en s'intéressant à la notion d'enjeu, on se donne les moyens de comprendre pourquoi les différences forces politiques hiérarchisent des priorités et d'expliquer les mobiles qui poussent ces mêmes forces à s'investir dans une controverse plutôt que dans une autre. Cette notion, parce qu'elle renvoie au concept « de crédibilité laquelle peut être sectorielle ou générale, et, en dernière instance, à l'élection, permet de fonder les notions de priorité et de controverse. » (Missika, Bregman, 1986, p. 108). En effet, c'est d'une part, parce que l'opinion accorde de l'importance à certains thèmes pour l'élection présidentielle et que, d'autre part, elle reconnaît aux différentes forces politiques des compétences spécifiques pour ces mêmes thèmes que les hiérarchisations des priorités et les controverses trouvent leur sens. « La mise en place d'une transition politique en vue d'organisation à terme l'élection présidentielle » est effectivement une préoccupation de l'opinion, aussi les forces politiques s'efforcent-elles d'investir l'enjeu. Ce faisant, elles cherchent à être les seules crédibles sur ce thème. Mais le seul intérêt de l'opinion n'est pas suffisant : c'est ce que montre l'exemple du "désarmement".

Il s'agit effectivement d'un enjeu que l'opinion désigne comme prioritaire (il est de ce fait commun) mais c'est aussi un enjeu où elle ne reconnaît aucune crédibilité particulière à une des forces en présence. C'est ce que Missika et Bregman appellent la « différence de potentiel ». On voit que deux variables pour l'opinion doivent être prises en compte : l'intérêt et la reconnaissance des compétences des forces en présence. En retour, il devient possible de mettre à jour les mécanismes de controverse. Ces

mécanismes nous semblent régis par un principe unique : il s'agit, pour les forces en présence, de contrôler l'espace de la controverse, c'est-à-dire les différentes prises de position possibles sur un thème.

L'enjeu est défini par une position dominante. Il faut donc proposer une définition concurrente qui permette de redéfinir l'enjeu. Ces mécanismes sont souvent mis en œuvre par les forces les plus faibles du champ politique, qui se trouvent confrontés, à propos de tel ou tel problème, à des formulations qui ne leur conviennent pas. Ainsi, à propos de la médiation sud-africaine, le Président du FPI soutient qu' « elle doit être restaurée et renforcée » (*Notre Voie*, 5 octobre 2006). Les forces d'opposition se retrouvent sur une position commune, « l'arrêt de la médiation de M. Thabo Mbeki » (*Soir Info*, 13 octobre 2006). Il existe donc une définition dominante de l'enjeu (le rôle de la communauté internationale). Le FPI en opposant une médiation africaine à une médiation internationale, notamment celle de la France, privilégie ainsi la voie des solutions proposées par les africains eux-mêmes.

Les positions du Parti Ivoirien des Travailleurs (PIT) du Professeur Francis Wodié en faveur d' « une conférence nationale » (*Fraternité Matin*, 12 octobre 2005) peuvent être aussi décrites par ce mécanisme. En proposant « une concertation nationale de toutes les forces vives de la nation pour dégager des solutions de sortie de crise » (*24 Heures*, 10 octobre 2005), ce parti se démarque nettement de la position dominante (une transition devant aboutir à l'organisation d'élections justes et transparentes). On remarquera que la définition dominante de l'enjeu n'est nullement déterminée par un avis majoritaire de l'opinion sur la question. Il existe, à propos de la Constitution, de larges secteurs de l'opinion pour qui « le maintien de la Constitution représente une menace sérieuse à l'application des accords et au respect des Résolutions de l'ONU » (*Le Patriote*, 12 octobre 2006), mais ils ne constituent pas, pour le parti au pouvoir et ses alliés, des cibles électorales prioritaires.

A contrario, il existe des mécanismes de fermeture de la controverse. Chaque force politique tente de faire valoir sa position comme la seule possible : en imposant sa définition ou en s'identifiant dans l'opinion à la définition dominante, elle dénie aux autres forces politiques toute légitimité à traiter le problème. C'est la tactique mise en œuvre par les Forces Nouvelles avec la question du désarmement.

Nous sommes au cœur du problème ivoirien, qui n'est autre que l'ivoirité ou la crise identitaire. Nous rappelons que c'est justement à cause de la politique inacceptable de catégorisation et d'exclusion d'une frange de la population, en l'occurrence celle du Nord, que la Côte d'Ivoire a basculé dans la guerre, il y a quatre ans. (*Soir Info*, 2 octobre 2006)

De la même manière, pour les partisans de Laurent GBAGBO, « Sous le triple rapport politique, économique et socio humanitaire, le désarmement des mouvements rebelles s'impose aujourd'hui comme une nécessité absolue. Seul le désarmement permettra de stopper la déchéance et de créer les conditions de la réconciliation et d'élections justes et transparentes. (*Fraternité Matin*, 3 octobre 2006)

Ceci nous amène aux mécanismes de neutralisation de l'enjeu, mis en œuvre par les forces créditées d'une faible compétence sur le thème. La rébellion, ne pouvant, de manière significative, continuer d'ignorer l'enjeu désarmement au FPI, cherche à le neutraliser. D'abord, en affirmant qu'il n'existe pas de différences réelles dans les performances

La suspension de la Constitution ivoirienne de 2000 ne souffrirait aujourd'hui d'aucune contestation. Faut-il rappeler que cette constitution votée seulement par 27% des électeurs (préférant insister sur le taux de participation en ignorant sciemment les 82% recueillis par ce texte lors du referendum de juillet 2000) pendant la transition militaire parce que contenant en plusieurs de ses dispositions des germes confligènes relativement à la nationalité, la condition des étrangers et l'éligibilité à la présidence de la République, est la cause principale de la guerre dans notre pays, (*Le Patriote*, 30 octobre 2006).

Et donc à denier tout fondement réel aux différences de compétences qui leur sont reconnues. Ensuite, en s'alignant sur la position commune, « *pour notre part, nous refuserons de souscrire à toute proposition de cadre institutionnel qui tendrait à accorder à M. Laurent GBAGBO un pan du pouvoir exécutif.* »

Enfin, en déniait tout caractère politique à l'enjeu, « *nous proposons un Président de transition disposant de pouvoirs de l'Exécutif, en vue de permettre la bonne application de la feuille de route. Il ne pourra être candidat à l'élection présidentielle, même en cas de démission en cours de transition.* » Par là, il indique que l'enjeu pour le pouvoir ne doit pas être à géométrie variable, dans la mesure où l'on a pris le soin d'interdire au Premier ministre de consensus d'être candidat à la présidentielle, il n'est alors pas cohérent de permettre au chef de l'Etat de l'être.

On retrouve les différentes variantes de ce mécanisme à l'œuvre dans les interventions de Laurent GBAGBO sur la question du désarmement des rebelles. Deux variantes sont avérées. D'une part, la mise en valeur des performances, quand on lit dans *Soir Info* (9 octobre 2006) ces propos du chef de l'Etat,

Les unes après les autres, j'ai fait adopter les lois issues de l'accord de Marcoussis dont la loi d'Amnistie par l'Assemblée Nationale, après avoir formé le gouvernement de Réconciliation Nationale en mars 2003. L'année 2003 s'est écoulée et nous tendions vers la fin de l'année 2004 sans que le désarmement prévu par l'Accord de Marcoussis pour être fait dès après la formation du gouvernement de réconciliation nationale n'ait commencé. Les rebelles dont c'est la seule obligation, ont rejeté toute idée de désarmement au motif que le Premier ministre du gouvernement de réconciliation nationale n'a pas suffisamment de pouvoirs.

Et d'autre part, l'alignement,

La résolution 1633 n'a donc rien demandé au Président de la République de Côte d'Ivoire sinon qu'il doit mettre à la disposition du Premier ministre tous les pouvoirs et toutes les ressources nécessaires pour accomplir sa mission. A ce jour, aucun pouvoir ni aucune ressource financière n'a été refusée au Premier ministre Charles Konan BANNY. Ni le Président de la République, ni aucune autre institution ou personnalité, n'ont entravé l'action du Premier ministre dans l'accomplissement de sa mission, à l'exception des rebelles. (*Fraternité Matin*, 9 octobre 2006).

On pourrait même distinguer des tentatives de contre-attaque par la mise en œuvre de mécanismes d'ouverture de la controverse, notamment la variante du déplacement. Le vrai problème n'étant pas de savoir qui est pour ou contre une transition politique, « *nous sommes également tous d'avis qu'il faut un nouveau cadre* », semble reconnaître *Notre Voie* (9 octobre 2006).

Mais la question est de savoir comment il va être appliqué, et, sur ce point, le Président ivoirien dont la mise à l'écart est réclamée par l'opposition civile et armée, propose son propre plan de sortie de crise. La définition d'un enjeu par un homme politique dépend donc de la manière dont il définit les autres enjeux, et plus encore par la façon dont il définit la connexion entre enjeux. Nous retrouvons, ici, les analyses de Garrigou (1985 : 63) pour qui « *dans la réalité, les enjeux se recourent plus ou moins et le débat politique se définit aussi comme une lutte sur la définition des connexions.* » La fièvre médiatique observée lors du report des élections se nourrit principalement du traitement de plusieurs thématiques. Les questions inhérentes à l'actualité politique durant la transition font apparaître de nouveaux lexiques également.

2.2. Nouveaux lexiques dans les discours d'information de la presse, convergences et divergences

Les différentes thématiques traitées par la presse permettent de découvrir de nouveaux lexiques qui, jadis, ne faisaient guère partie du quotidien des Ivoiriens. Ces lexiques sont employés principalement par des journaux proches du pouvoir pour désigner tous ceux qui ne sont pas en phase avec eux. Il en est de même pour les titres de l'opposition qui se sont appropriés de nouveaux lexiques pour qualifier leurs adversaires.

C'est dans l'identification de « marqueurs lexicaux » (Bon, 1985) que les apports de la lexicométrie sont les plus fructueux (Maingueneau, 1979). Ces marqueurs pour Bon (1985) fonctionnent à la façon d'emblèmes : « ils permettent aux idéologies de s'auto-désigner et de définir leurs références, leurs origines et leurs parentés. Comme les emblèmes, on les met partout » (Bon, 1985 : 553).

Le contenu révélé par le simple recensement des fréquences peut paraître assez pauvre, voire évident : les marqueurs lexicaux en raison de leur fonction emblématique ont un contenu informatif faible. Termes attendus du discours, culminant aux plus hautes fréquences, ils n'appartiennent pas à proprement parler au message, selon la taxinomie de Laswell, mais à l'émetteur qu'ils identifient en désignant un univers de référence.

La lecture de la presse ivoirienne pendant la transition proposée du fait du report de l'élection, structure davantage les données lexicales que les effets chronologiques ou thématiques. Ainsi, les termes "bloc rebelle", "forces du mal", "tandem", "ennemis de la Côte d'Ivoire", "sommet", "communiqué final" appartiennent à un lexique des journaux proches du régime en place comme *Notre Voie* ou *Fraternité Matin*, pendant que "ennemis de la paix", "milice", "zone de confiance", "feuille de route", "tandem" constituent le noyau d'un univers lexical qu'on retrouve dans les titres de l'opposition, à savoir *Le Patriote*, *Le Nouveau Réveil* ou *24 Heures*. Les analyses montrent que les principaux apports de la lexicologie portent plutôt sur la caractérisation des discours : à travers l'analyse des marqueurs lexicaux, c'est la dimension idéologique de l'intervention politique qui apparaît. Pour Brugidou (1995 : 209), « l'analyse des mots les plus fréquents d'une intervention montre le plus souvent, à côté des marqueurs lexicaux évoqués, la présence des mots clefs les plus évidents. »

A travers les termes employés dans la presse deux tendances se dégagent. D'une part, "le bloc rebelle", pour désigner « les mouvements rebelles et leurs alliés du RHDP qui font la guerre à la Côte d'Ivoire » qu'on peut lire dans *Notre Voie* (2-3 novembre 2005)

Et d'autre part, "les ennemis de la paix" qui « depuis la signature de l'Accord de Marcoussis n'ont eu de cesse de susciter et d'entretenir les blocages et les dysfonctionnements dans la mise en œuvre effective des réformes qui en découlent », précise *Soir Info* (6 octobre 2005) pour désigner

les acteurs du camp présidentiel qui font obstacle à l'application des résolutions de paix. Il est clair, pour la presse d'opposition, que "les milices" au service du pouvoir « *fabriquées dans les laboratoires et officines frontistes pour terroriser tous ceux qui ne portent pas l'ancien opposant historique dans leur cœur* » (*Le Patriote*, 6 novembre 2006) doivent être démantelées tout en gardant un œil sur le "tandem GBAGBO/BANNY" dont « l'application des décisions prises à la 64^e réunion du CPS de l'Union Africaine vole en éclats », nous dit *Le Patriote* (20 octobre 2006)

Quant à la presse proche du pouvoir, elle s'intéresse plus à un autre tandem, le "tandem Chirac/Annan", dont « la volonté est de perpétrer un coup d'Etat constitutionnel » (*Notre Voie*, 26 octobre 2006) sans oublier de suivre de près "la feuille de route" du Premier ministre qui « a fait tout ce qu'il voulait sauf appliquer sa feuille de route. » (*Fraternité Matin*, 3 octobre 2006). Le lexique "désarmement" est utilisé autant par *Notre Voie* que *Le Patriote* sauf que les deux titres n'en donnent pas le même sens. Tout en réclamant le "désarmement" immédiat des rebelles, les journaux proches du Chef de l'Etat ne manquent de préciser que

Le démantèlement des groupes d'autodéfense abusivement appelés "milices" ne peut pas précéder le désarmement des rebelles, parce que ce sont des groupes qui se sont constitués pour protéger les populations civiles des tueries perpétrées par les rebelles dans les villages et hameaux. (*Notre Voie*, 30 octobre 2006).

Notre Voie parle de "désarmement" pour exiger des rebelles qu'ils déposent les armes et *Le Patriote* emploie ce terme pour réclamer "le démantèlement" des "milices" restées fidèles au chef de l'Etat. Après avoir parcouru plusieurs capitales africaines, sans compter "les sommets" toujours sanctionnés par "un communiqué final" les Ivoiriens n'ont toujours pas trouvé la voie d'une paix durable. Face aux "forces du mal" incarnées par l'opposition civile et armée, le parti au pouvoir demande la suppression de "la zone de confiance" qui maintiendrait artificiellement le pays coupé en deux et empêcherait la restauration de l'autorité de l'Etat sur tout le territoire national.

Les soubresauts de la vie sociale, en particulier les grands événements politiques, sont toujours « *une source féconde de revitalisation de l'activité langagière.* » (Ngalasso, 1996 : 5). Le lexique de la politique est, à cet égard, particulièrement instructif, car il est le premier élément qui frappe l'observateur intéressé à l'analyse du discours politique (Tournier, 1982). Dans le langage courant on dit que les mots valent moins que les actes.

C'est ce que traduisent les expressions populaires du type ce ne sont que des mots (Berrendonner, 1981). Mais des mots vides, sans contenu, sans valeur, sans capacité de déclencher des actions, ça n'existe pas (Austin, 1970). Les mots ont donc un pouvoir et d'abord celui de dire, de vouloir

dire, de signifier. Les mots disent toujours les choses ou les concepts qu'ils désignent par convention sociale, « *ce qui constitue leur contenu sémantique fondamental* » (Ngalasso, 1996 : 11).

Dans la lutte politique où les protagonistes sont face à face, l'enjeu est, pour les uns, la conquête du pouvoir, et pour les autres sa conservation. La stratégie aussi bien pragmatique que discursive consiste autant à distiller des messages politiques performatifs (à travers des slogans et les programmes politiques) qu'à déstabiliser l'adversaire en le disqualifiant. C'est donc fort de cela que les journaux ivoiriens mettent sous les rotatives les lexiques utilisés et développés par ces derniers ; ce qui produit une forme de dichotomie dans la presse depuis le déclenchement de la crise.

Cependant, un organe indépendant comme *Soir Info* tente de se démarquer de ce manichéisme en n'accordant de préférence particulière ni pour les thématiques encore moins pour les lexiques caractérisant les productions des différents protagonistes. Quant à *24 Heures*, un autre journal qui se veut indépendant, on perçoit un glissement sinon une tendance affirmée vers la prise en compte des thématiques et des lexiques chers à l'opposition. *Notre Voie* et *Le Patriote* s'enfoncent dans leur même logique partisane. Le journal gouvernemental *Fraternité Matin*, certainement infléchi par l'élan patriotique, partage largement les mêmes thèses que les titres proches du régime. Ce qui aboutit, en définitive, à une distinction nette entre les journaux où d'un côté, on a *Fraternité Matin* et *Notre Voie* soutenant le régime, et de l'autre, des titres comme *Le Patriote* et *24 Heures* soutiens de l'opposition, et *Soir Info* dans une position médiane.

Au total, les cadres idéologiques dans lesquels s'inscrivent les articles de presse déterminent des contraintes d'ordre rhétorique, référentiel, sémantique et lexicale mais aussi des modalités spécifiques d'argumentation, de description et de narration. Le choix d'une stratégie discursive conduit à la construction ou à la reconstruction d'un univers discursif (thématique ou lexical), de certaines représentations convergentes ou divergentes, en fonction du genre utilisé (éditorial, interview, commentaire, reportage, etc.), du support (d'une publication à une autre) et du milieu (écrit).

Conclusion

L'analyse des discours d'information médiatique nous aura permis de saisir les stratégies de construction de thématique (enjeux et controverses) et d'appréhender certains crisèmes (lexiques de la crise). Le rôle des médias dans le débat public pose ici la question de son influence sur les idées, le message, sa diffusion et sa réception. C'est fort de cet intérêt que Debray (2001) propose une terminologie entièrement dédiée à l'étude des médias : la médiologie. Toutefois, à partir de la démarche employée dans le présent article, la médiologie ne peut exister

indépendamment. L'analyse et la compréhension des phénomènes médiatiques supposent des approches interdisciplinaires. La nature de l'influence journalistique s'exprime plus en une capacité à définir un horizon de débats et d'enjeux que dans un contrôle (orwellien) des esprits. Et nous pouvons soutenir avec Neveu (2004 : 84) que la notion de construction sociale de la réalité demeure pertinente si « elle suggère un processus de sélection et de hiérarchisation des faits et dossiers dont une analyse empirique du travail journalistique peut dégager les causes et les régularités ».

Références bibliographiques

- Abolou C. R., « Les mots de la crise ivoirienne. Discours, représentations et modélisations », *Les Cahiers psychologie politique*, n° 14, 2009.
- Akrou J.-B., *Mots et maux. 40 ans de passion*, Abidjan, Frat Mat Editions, 2007.
- Altheide D., « Newsworkers and newsmakers: A study of news use », *Urban Life* 7(3), 1978.
- Austin J.-L., *Quand dire, c'est faire*, Paris, Seuil, 1970.
- Bon F., « Langage et politique », Grawitz, M., Leca, J. : *Traité de sciences politiques*, volume 3, Paris, Presses Universitaires de France, 1985.
- Breton P., Proulx S., *L'explosion de la communication à l'aube du XXIe siècle*, Paris, La Découverte, 2002.
- Bregman D., Missika J.-L., « La campagne : la sélection des controverses politiques », Dupoirier E., Grunberg, G. (dir.) : *Mars 86 : la drôle de défaite de la gauche*, Paris, PUF, 1986.
- Brugido M., *L'élection présidentielle : discours et enjeux politiques*, Paris, L'Harmattan, 1995.
- Berrendonner A., *Éléments de pragmatique linguistique*, Paris, Editions de Minuit, 1981.
- Charaudeau P., *Le discours d'information médiatique, la construction du miroir social*, Paris, Nathan, 1997.
- Dan A. M. (coord.), *L'état de la presse en Côte d'Ivoire*, Abidjan, SII, 1996.
- Debray R., *Cours de médiologie générale*, Paris, Gallimard, 1991.
- Garrigou A., « Conjoncture politique et vote », in Gaxie, D. (dir.), *Explication du vote : un bilan des études électorales en France*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1985.
- Gbagbo L., Tito, G. (préf.), *Côte d'Ivoire : agir pour les libertés*, Paris, L'Harmattan, 1991.
- Grunberg G., « L'instabilité du comportement électoral », Gaxie, D. (dir.), *Explication du vote : un bilan des études électorales en France*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1985.
- Koné T., « Médias et démocratie en Côte d'Ivoire. Traitement et analyse de l'information pluraliste sur le report des échéances électorales (octobre 2005-octobre 2006). », Thèse, Université de Bordeaux3, 2009.
- Lenoble-Bart A., Tudesq, A.-J., *Connaître les médias d'Afrique subsaharienne : Problématiques, sources et ressources*, Paris, Karthala, 2008.
- Maingueneau, D., *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*, Paris, Hachette Université, Collection "Langue Linguistique Communication", 1979.

- McCombs M.E., Shaw, D., « The Agenda-setting Function of Mass-media », in *Public Opinion Quarterly*, n° 36, 1972.
- McQuail, D., *Mass Communication Theory*, London, Sage, 2005.
- Miège B., *L'information-communication, objet de connaissance*, Bruxelles, De Boek/INA, 2004.
- Neveu E., *Sociologie du journalisme*, Paris, La Découverte, 2004.
- Ngalasso M., M., « Démocratie : le pouvoir des mots », in *Politique africaine* n° 64, 1996.
- Ollivier, B., *Les sciences de la communication. Théories et acquis*, Paris, Armand Colin, 2007.
- Padioleau J., *L'état au concret*, Paris, Presses Universitaires de France, 1982.
- Ringoot R., « Discours journalistique ; analyser le discours de presse au prisme de la ligne éditoriale », dans Ringoot, R., Demontrond, P. R., *L'analyse de discours médiatique*, Paris, Editions Apogée-Ireimar, 2004.
- Searle J., *The Construction of Social Reality*, Free Press, New York, 1995.
- Tournier, M., « Les vocabulaires politiques à l'étude, aujourd'hui (1962-1982) », *Raison présente*, 62, 1982.
- Tudesq A.-J., *Feuilles d'Afrique. Etude de la presse de l'Afrique subsaharienne*, Talence, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 1995.
- Wolton D., *Penser la communication*, Paris, Flammarion, 1997.

Notes

- 1- Selon Tudesq, la distinction entre presse d'information et presse d'opinion peut se justifier actuellement dans certains pays d'Afrique où la nouvelle presse est souvent représentée par des journaux de partis. Dans plusieurs pays, des journaux mettent l'accent sur un type d'information, information sportive ou information de faits divers.
- 2- Entretien, Secrétaire général de la rédaction de *Notre Voie*, Abidjan, octobre 2007.
- 3- Entretien, journaliste service politique de *Soir Info*, Abidjan, aout 2007.
- 4- Entretien, Secrétaire général de la rédaction de *24 Heures*, Abidjan, septembre 2007.

Abstract

*From the analysis of media discourse information, we try to understand the construction of thematic strategies (and controversial issues) and capture some words (lexicons of the crisis) during the political transition in Côte d'Ivoire. In an approach based on models of agenda-setting and the constructivist approach, this paper presents a study of five Ivorian dailies whose discursive strategy choices lead to the construction or reconstruction of a discursive universe (thematic and lexical), certain representations convergent or divergent, depending on the type used (editorial, interview, comment, etc.), support (a publication to another) and nature (written). **Keywords:** media, transition, issues, controversial, speech.*